



Projet Pédagogique

Année scolaire 2020/2021



Sommaire :

I. Présentation

- Organisateur
- Contexte géographique
- Locaux + équipements
- Moyens mis à disposition

II. Intentions éducatives

- Rappel projet éducatif
- Objectif pédagogique

III. Fonctionnement

- a. Accueil périscolaire**
- b. Accueil périscolaire (mercredis)**
- c. Accueil extrascolaire**

- Les soins
- La sécurité
- Les transports
- Alimentation
- Activités sportives
- Mesures envisagées pour l'accueil spécifique
- Séjours / Mini séjours
- Communication / relations avec les familles
- Evaluation
- Conclusion

I. Présentation

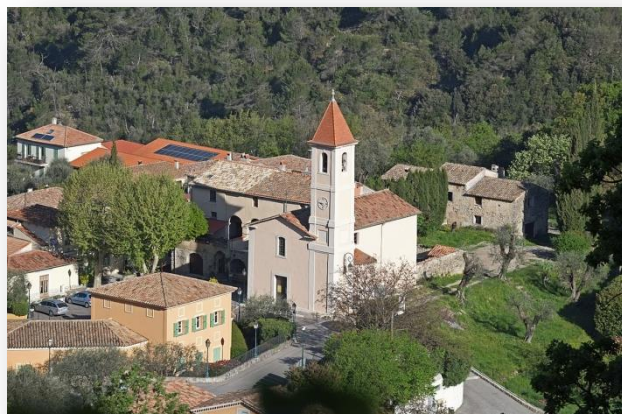
a. Organisateur

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple du val de banquière créé en 1994 regroupe 12 communes : Aspremont, Castagniers, Colomars, Duranus, Falicon, la Roquette sur Var, Levens, St André de la Roche, St Blaise, St Martin du Var, Tourette-Levens, La trinité soit environ 40 000 habitants. Son siège social se situe à St André de la Roche.

b. Contexte géographique

L'ALSH Marcel Pagnol accueille des enfants de 3 à 11 ans venant de St Blaise.

St Blaise se situe à 20 km de Nice et est entourée des communes de Castagniers, d'Aspremont et de Levens.



c. Locaux + équipements

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école communale où ils disposent d'une salle d'activité, d'un Algeco, de trois cours, d'un petit jardin d'enfant, de WC, de lavabo.

A l'extérieur de la structure, les enfants peuvent également profiter d'un city stade, de la médiathèque et du jardin public situé juste en face.

d. Moyens mis à disposition

- *Les moyens humains :*

La réglementation nous impose d'avoir un taux d'encadrement précis. Le nombre d'animateurs peut donc varier en fonction de l'effectif des enfants.

Sur un accueil périscolaire, nous devons avoir un taux d'encadrement pour les 3/5 ans de 1 animateur pour 10 enfants et pour les 6/11 ans de 1 animateur pour 14 enfants.

Sur un accueil extra-scolaire (vacances), le taux d'encadrement change. Il est de 1 animateur pour 8 enfants pour les 3/5 ans et de 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/11 ans.

L'équipe est composée de 7 animateurs diplômés ou en stage BAFA et d'un directeur BAFA. Deux agents de la SNRH assurent la mise en place de la salle de restauration ainsi que la préparation des repas.

- *Les moyens matériels :*

Dans les deux salles d'activité, les enfants ont à leur disposition une armoire avec des jeux de société, une armoire avec tout pour faire des activités manuelles (feutre, peinture, ciseaux, feuilles, colle, crayons de couleurs, perles...), un coffre à jouets pour les plus petits ainsi qu'une petite bibliothèque. Dans la plus grande salle, un piano est à leur disposition afin d'éveiller leur curiosité ou bien de révéler des talents. Tout est à leur disposition à condition qu'ils rangent après avoir terminé leurs activités.

II. Intentions éducatives

a. Rappel projet éducatif

Les intentions éducatives sont mises en place par le SIVOM VAL DE BANQUIERE et tous les projets pédagogiques des ACM en découlent. Nous sommes tenus de respecter les grands axes de travail autour du « vivre ensemble » et nos objectifs pédagogiques sont en lien avec ces axes.

b. Objectif pédagogique

- **Développer et maintenir l'autonomie, devenir et être acteur de sa vie**
 - En mettant le matériel à disposition des enfants et les initier au rangement (vacances d'octobre et périscolaire)
 - Par la création de coin boisson (péri et extrascolaire)
 - Guider et accompagner les enfants dans le choix des activités et la gestion de leurs temps libre (péri et extrascolaire)
- **Favoriser le développement des liens sociaux, et lutter contre les exclusions et les discriminations**
 - **Développer la solidarité**
 - En créant un but commun (reportage sur le centre de loisirs) (péri et extrascolaire)
 - En partageant le matériel (péri et extrascolaire)
 - En organisant des jeux de coopération (péri et extrascolaire)
 - **Développer la citoyenneté**
 - En organisant des débats et en respectant l'avis de chacun (péri et extrascolaire)
 - En devenant acteur de la vie du centre par la création de décors (péri et extrascolaire)
 - En s'impliquant dans la vie communale : créer du lien avec la médiathèque (péri et extrascolaire)
 - Permettre d'engager la réflexion de tous autour de la laïcité et du civisme (péri et extrascolaire)
 - **Développer l'autonomie**
 - Responsabiliser les enfants
 - Créer un coin boisson géré par les enfants (extrascolaire)
 - Créer des missions journalières (extrascolaires)
- Développer la créativité
 - Créer de la fabulation (péri et extrascolaire)
 - Proposer des Ateliers artistiques et manuels (péri et extrascolaire)
- **Favoriser l'éveil et la découverte**
 - Favoriser l'imagination et mettant en place des thèmes spécifique par période. (Péri et extrascolaire)
 - En créant des décors en lien avec le thème (Péri et extra scolaire)

III. Fonctionnement

a. Accueil périscolaire

Nom de l'accueil : ALSH Marcel PAGNOL

Adresse : 6 rue de l'école 06670 St BLAISE

Dates d'ouverture : Du 1 septembre 2020 au 6 juillet 2021

Numéro jeunesse et sport : 0060275AP000419-E01

Type d'ACM : ALSH

Horaires d'accueil : 7h30-8h30 12h-14h 16h30-18h30

Nombre d'enfants accueillis :

- 3/5 ans : 56
- 6/11 ans : 83
- Total : 139

Nombre d'animateurs :

- 5 animateurs 3/5 ans
- 7 animateurs 6/11 ans

Journée type :

- Matin : 7h30 8h30

2 Animateurs accueillent les enfants de 7h30 à 8h30

1 animateur fait l'accueil au portail et l'autre anime des petits jeux calmes avec les enfants.

- Temps méridien : 12h-14h

La pause méridienne se déroule en 2 services bien distincts afin de favoriser le bien-être de l'enfant.

Les maternelles :

Les animateurs, par binômes, récupèrent les enfants dans leurs classes à 12h00.

Le passage aux toilettes et lavage des mains obligatoire est effectué par l'ATSEM avant que les animateurs arrivent.

Les enfants de la petite section au CP partent au repas de 12h00 à 12h45.

En sortant du réfectoire les premières sections passent aux toilettes, se lavent les mains et montent à la sieste à 13h après avoir fait une activité calme comme de la lecture ou des dessins.

Les autres enfants partent en activité avec leurs animateurs respectifs. Il est proposé des activités sportives, manuelles et artistiques...

1 Animateur du SIVOM assure la sieste jusqu'à 13h30.

Les instituteurs arrivent dans la cour à 13h50 du lundi au vendredi pour récupérer les enfants

Les élémentaires:

Les animateurs, par binômes récupère sa classe à 12h00.

Les enfants sont en activités jusqu'à 12h45. Les enfants sont rassemblés dans la cour afin de leur proposer différentes activités mises en place par l'équipe d'animation (activités sportives manuelles et artistiques...). Ils passent aux toilettes, se lavent les mains et se mettent en rang

Les enfants mangent de 12h50 à 13h40 et retournent dans la cour.

Les instituteurs arrivent dans la cour à 13h50 du lundi au vendredi et récupèrent tous les enfants

o Accueil du soir :

Peu avant 16h30 les enfants prenant le bus sortent avec 1 ATSEM afin de se rendre au bus situé en haut du village

Les enfants inscrits sur ce temps sont pris en charge par les animateurs à 16h30. Ils se retrouvent dans la cour, passent aux toilettes et vont se laver les mains pour partager le gouter fourni par les parents. Par temps de pluie le gouter est pris dans la salle d'activité, dans l'Algeco et sous le préau.

Après le gouter, les enfants ont la possibilité de jouer dans la cour ou dans la salle d'activité. Des jeux collectifs sont organisés dans la cour, et une activité manuelle dans la salle. Un coin lecture et jeux de société est mis à disposition dans la petite salle.

Activités :

Un planning est élaboré avec l'équipe d'animation en respectant les 4 axes forts du Projet éducatif du SIVOM. « JE SUIS SPORTIF, JE SUIS ARTISTE, JE ME CULTIVE, JE ME DETENDS ». Pour les élémentaires (6/11 ans), les enfants sont libres d'aller sur l'activité qu'ils souhaitent. Une activité différente est organisée chaque jour. Le planning est affiché dans la salle d'activité et dans le panneau couvert devant l'école. Les activités proposées ont pour but de répondre à nos objectifs pédagogiques.

Temps de réunion :

4h par mois divisé en 2 fois sont mis en place de manière échelonnée 1 semaine sur 2

b-Accueil périscolaire (mercredis)

Nom de l'accueil : ALSH St Blaise

Adresse : 6 Rue de l'école 06670 St Blaise

Dates d'ouverture : Du 9/09/2020 au 30/06/2021

Numéro jeunesse et sport : 0060275AP000419-E01

Type d'ACM : ALSH

Horaires d'ouverture : 8h – 18h

Nombre d'enfants accueillis : 17 enfants de 3/5 ans et 24 enfants de 6/11 ans en moyenne

Nombre d'animateurs : 3 animateurs 3/5ans 2 animateurs 6/11 ans

Journée type :

8h-9h Accueil des enfants

9h : Appel des présents + départ en activités

11h45 : Passage aux toilettes + lavage de mains

12h : Repas

13h : Jeux calme

14h : Reprise des activités

16h : mise en place du gouter

16h30 – 18h : Accueil des parents

Les activités sont décidées par l'équipe d'animation lors des temps de réunion et varient en fonction du thème et des objectifs travaillés sur la période.

Temps de réunion :

4h par mois une semaine sur deux

- Equipe pédagogique

Equipe de direction	
Directeur	Adjoint
MAGNAN Jérôme (BAFA, BAFD, PSC1)	MICHEL Anthony (BAFA, Stagiaire BPJEPS)

Animateur 6/11 ans	Animateur 3/5ans	Assistant sanitaire
-MAGNAN Jérôme (BAFA, BAFD, PSC1) - BRENAUD Tom (Stagiaire BPJEPS)	-RUSSO Florian (BAFA, PSC1) -CARLON Marlene (Stagiaire BAFA, PSC1) - MICHEL Anthony (BAFA, Stagiaire BPJEPS)	- MICHEL Anthony (BAFA, Stagiaire BPJEPS)

c. **Accueil extrascolaire**

Nom de l'accueil : ALSH St Blaise

Adresse : 6 rue de l'école 06670 St Blaise

Dates d'ouverture :

- Vacances automne : Lundi 19 octobre 2020 au Vendredi 30 Octobre 2019
- Vacances d'hiver : Lundi 22 février 2021 au vendredi Mars 2021
- Vacances de printemps : Lundi 26 Avril 2021 au vendredi 7 Mai 2021
- Vacances d'été : Mercredi 7 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021

Numéro jeunesse et sport : 0060275AP000419-E01

Type d'ACM : ALSH

Horaires d'ouverture : 7h30 – 18h

Nombre d'enfants accueillis : 16 enfants 3/5 ans 24 enfants 6/11 ans

Nombre d'animateurs : 4 animateurs + 1 directeur

Journée type :

7h30 ouverture du centre par 2 animateurs et début de l'accueil.

L'accueil se fera dans la salle d'activité afin de pouvoir mettre les enfants au chaud.

1 animateur référent ou le directeur sera au portail, l'autre animateur est dans la salle en train de jouer avec les enfants.

Un coin repos est organisé afin que les enfants puissent se reposer encore durant l'accueil s'ils en ont besoin.

Les 2 autres animateurs arrivent à 8h30.

9h les animateurs rassemblent les enfants par groupe (3/5 ans et 6/11 ans) afin de faire l'appel des présents.

Les chiffres sont ensuite communiqués au directeur qui les communiquera à son tour au personnel de la restauration scolaire.

Ensuite, les groupes partent en activité ou en sortie en fonction du planning et de l'envie des enfants.

Jusqu'à 11h.

De 11h à 11h45 Les animateurs organisent des temps libres et des jeux calme

11h45 Explication du menu aux enfants, passage aux toilettes et entrée dans la cantine.

12h 13h Repas : Les animateurs posent les plats sur les tables et les enfants se servent. Les animateurs mangent à table avec les enfants.

13h – 14h Les enfants sont en temps calme organisé par les animateurs, puis, sous forme de roulement les animateurs en profitent pour prendre leurs pauses.

14h Reprise des activités avec les animateurs.

16h 1 animateur prépare le goûter pour l'intégralité du centre accompagné d'un petit groupe d'enfant.

16h30 MICHEL Anthony ou RUSSO Florian au portail pour accueillir les parents et 1 animateur s'occupe du rangement du centre et des affaires des enfants, les autres animateurs jouent avec les enfants.

18h Fermeture du centre.

Activités :

- Les activités sont préparées par les animateurs lors des temps de réunion que nous avons eu avant le centre (9h30 de réunion cumulé)
- Des intervenants tel que « les ambassadeurs du tri » vont intervenir sur le centre pour les 2 groupes d'âge.
- Les sorties « de consommation » ont été réservés à l'avance, puis, à la réception des devis, un règlement en bon de commande est effectué.

Temps de réunion : 9h30 de réunion sont mis en place avec l'équipe d'animation afin de préparer au mieux l'accueil des enfants sur la structure.

Les soins

- Un animateur est responsable de la gestion des fiches sanitaires, de la gestion des stocks de pharmacies et du suivi sanitaires des enfants. L'animateur veillera à notifier toutes ses actions sur le carnet de l'infirmerie. L'animateur devra trouver un endroit hors du passage des groupes, pour l'isolement des malades et le stockage des pharmacies.
- Si l'enfant possède un traitement médical (antibiotiques...) il est impératif de donner les médicaments dans leur boîte d'origine, l'ordonnance du médecin ainsi qu'une autorisation parentale stipulant que l'équipe pédagogique peut administrer le traitement à l'enfant. Sans cela, aucun médicament ne sera donné à l'enfant
- Pour les P.A.I, ils ont été abordés et travaillés avec les animateurs lors d'une réunion de préparation des vacances.
- Les trousse de secours et les P.A.I sont rangés sur la même étagère mais bien dissociés.
- Les trousse de secours sont vérifiées avant chaque départ en sortie par l'animateur référent du groupe.

La sécurité

- Les accueils sont déclarés à la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale), où est respectée la réglementation en vigueur.

Les animateurs sont tous diplômés BAFA ou équivalent.

La réglementation Jeunesse et Sports impose un taux d'encadrement différent selon l'âge des enfants :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus en extrascolaire
- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus en périscolaire

Pour cela, et pour toutes autres interrogations, nous avons à disposition le livret des instructions et des recommandations départementales des accueils collectifs de mineurs.

- Le PPMS a été également travaillé avec les animateurs afin que tout le monde sache quoi faire en cas de soucis.
- Le portail du centre est fermé à clé en permanence.

Les transports

- Pour le périscolaire : 2 bus sont affrétés pour récupérer les enfants de la SAOGA pour les monter à l'école Marcel PAGNOL. Il en est de même le soir à 16h30 dans le sens retour.
- Pour les mercredis : 1 bus est affrété pour récupérer les enfants de la SAOGA et les monter au centre de loisirs. Il n'y a en revanche pas de bus prévu pour un retour le soir. Pour les déplacements en activités, nous bénéficions du bus du SIVOM, de 2 Traffic et d'un budget prestataire si besoin.
- Pour les vacances scolaires : aucun bus n'est prévu au départ de la SAOGA. Pour les déplacements en activités, nous bénéficions du bus du SIVOM et d'un budget prestataire si besoin.



Alimentation

- Le repas du midi est assuré par le groupe SNRH de restauration collective.
- Organisation de la restauration : les animateurs mangent à table avec les enfants.

Les entrées sont déjà servies lorsque les enfants arrivent dans le réfectoire. Les plats chauds sont posés sur table et les animateurs servent les enfants afin de les encourager à goûter. Le fromage et le dessert sont servis par les dames de services. Entre chaque plat des poubelles sont posées sur les tables afin de vider les assiettes pour la suite. En fin de repas chaque table débarrasse et dispose tout en bout de table.

- Le goûter de l'accueil du soir est fourni par les parents (périscolaires)
- Nous proposons un goûter équilibré et varié lors des accueils des mercredis et extrascolaire.

Activités sportives

Le service des sports du SIVOM intervient régulièrement sur les centres ainsi que des prestataires diplômés extérieur au SIVOM pour mettre en place des ateliers sportifs en lien avec nos objectifs pédagogiques.

Mesures envisagées pour l'accueil spécifique

Le SIVOM Val de banquière met en place des formations destinées à former "des animateurs référents" afin de pouvoir accueillir des enfants en situation de handicap quel qu'il soit (moteur, mental, ...). Lors d'un entretien en amont, un protocole, en fonction des besoins de l'enfant, est déterminé avec la famille, la coordinatrice du projet Handicap et le directeur de la structure. Un animateur référent peut être chargé de cet accueil individualisé. Il ne compte alors pas dans les

effectifs. C'est un plus que le SIVOM Val de Banquière a mis en place pour donner l'accès à tous au temps extrascolaire et cela dans les meilleures conditions d'accueil. Nous avons sur l'équipe une animatrice référente de ce projet.

Séjours / Mini séjours

Afin de profiter de leurs vacances autrement qu'en ALSH, les enfants ont la possibilité de participer à des séjours ou mini séjours organisés en partenariat avec les différents services du SIVOM VAL DE BANQUIERE.

- Vacances d'hiver, séjour neige pour les 6/11 ans
- Vacances de printemps, séjour nature pour les 6/11 ans
- Vacances d'été, mini séjour pour les 5ans, 6/8ans et 9/11 ans

Communication / relations avec les familles

Les animateurs sont en contact permanent avec les parents, à l'accueil du matin mais également à celui du soir. Ils sont informés régulièrement sur les temps d'animation de leurs enfants. L'équipe doit veiller à instaurer un dialogue auprès des familles afin de pouvoir travailler en partenariat.

Un site internet est mis en place par le SIVOM VAL DE BANQUIERE de manière à ce que les parents soient tenus informés des différentes activités et manifestations mises en place sur la commune pour leurs enfants.

Nous sollicitons également leur aide lors de différents temps (ex : préparation de spectacle et d'autres manifestations...), et ce afin de les faire participer à la vie des différents temps.

• Evaluation

• Evaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leurs ressentis.

• Evaluation des animateurs :

Tous les ans (péri), Chaque période (mercredis et extra), chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir-être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents. Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

- Le directeur est évalué de la même façon par sa hiérarchie. Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions auprès des jeunes.

• Conclusion

Le rôle et l'investissement de chacun est indispensable dans la réussite et la concrétisation des objectifs de ce projet pédagogique. Ce dernier est le document sur lequel il faut s'appuyer, il est l'outil nécessaire au bon fonctionnement des accueils périscolaire.